

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 14 mars 2016, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Mesdames les conseillères

Johanne Bouchard
Manon Brassard

Messieurs les conseillers

Martin Gagné
Luc Gilbert
Réjean Lacasse
Charles Lessard

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Lynda Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016;
4. Dépôt de la liste des comptes du mois de février 2016;
5. Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir et de la liste des comptes;
6. Période de questions;
7. Service d'urbanisme – attribution du contrat d'assistance professionnelle et technique en urbanisme pour 2016;
8. Service incendie – attribution du contrat de vérification annuelle de l'autopompe et de deux pompes portatives pour 2016;
9. Service incendie – dépôt et acceptation du rapport d'activités du service incendie des Bergeronnes pour 2015;
10. Projet de construction du bâtiment devant abriter un CPE – choix d'un entrepreneur pour la construction du bâtiment;
11. Projet d'aménagement d'un sentier le long de la rivière Grandes-Bergeronnes – demande du certificat d'autorisation auprès du MDDELCC et désignation d'un mandataire dans le dossier;
12. Problématique du réseau routier municipal relativement aux intersections de la route 138 – proposition d'aménagement du ministère

des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

13. Demande d'achat d'un terrain municipal situé au lac Gobeil et correspondant au lot 4342967;

14. HCN Bikers 138 – demande d'utilisation d'infrastructures municipales pour la tenue d'un rassemblement d'amateurs de motocyclettes aux Bergeronnes en 2016;

15. Correspondance et informations :

- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - accusé réception du Règlement 2015-099 relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux,
- Commission de protection du territoire agricole – avis de refus de la demande de Mme Renelle Hovington pour la construction d'une résidence dans une zone agricole,
- M. Jean-manuel Gagnon – demande d'une rencontre avec le conseil municipal concernant un projet d'aérodrome CTH3,
- Fédération québécoise des municipalités – invitation au congrès 2016 de la FQM qui aura lieu à Québec le 29 septembre 2016,
- MRC de la Haute-Côte-Nord – communiqué concernant le Forum socioéconomique en Haute-Côte-Nord,
- GREMM – bulletin concernant le projet béluga St-Laurent;

16. Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

- Club de patinage artistique des Escoumins – demande d'appui financier pour la confection d'un bottin du Gala 2016,
- Festi-livre Desjardins – demande d'aide financière pour l'organisation de la soirée d'ouverture et des différentes activités,
- Festi-livre Desjardins – demande de participation financière pour l'organisation du brunch du dimanche tenu dans le cadre du festi-livre;
- Odyssée artistique – demande d'aide financière pour l'organisation du Festival de musique classique, Haute-Côte-Nord,
- Association internationale des Clubs Lions – demande d'aide pour la location de locaux à la Polyvalente des Berges pour la tenue du congrès des Lions 2016,
- Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan – remerciements pour contribution municipale en 2015 et demande de contribution 2016,
- Journal Le Forestier - offre d'annonce dans le journal pour souligner le 45^e anniversaire de fondation de la Nord-Côtière.

17. Varia :

- a)
- b)
- c)

18. Période de questions;

19. Fermeture de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

16-03-2083 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, avec la modification suivante :

- Retrait du point 14 « HCN Bikers 138 – demande d'utilisation d'infrastructures municipales pour la tenue d'un rassemblement d'amateurs de motocyclettes aux Bergeronnes en 2016 »

QUE l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

16-03-2084 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016, tel que présenté.

16-03-2085 Dépôt de la liste des comptes de février 2016 pour la municipalité et la salle de quilles

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de février 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **124 253.51 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-02		
BGLA	Honoraire architecte pour projet CPE	704.61 \$
Cain Lamarre Casgrains	Recouvrement constats d'infraction	248.08 \$
Caureq	Répartition incendie annuelle	309.60 \$

Constructions S.R.V.	Bris aqueduc rue principale – travaux isolation mur salle de quilles	5 425.95 \$	
CSSS Haute-Côte-Nord	Vaccin pompier	78.00 \$	
Dicom Express	Transport dicom	19.16 \$	
Électronique Mercier	Achat 4 pagettes et programmation	744.35 \$	
Entreprises Carl Brassard	Installation deux lumières au LED avec nacelle à la caserne – achat 2 fixture au LED porte avant caserne - réparation lumière de rue 45, Route 138	1 423.54 \$	
Environnex	Test d'eau	65.89 \$	
Équipements GMM inc.	Cartouche d'encre - contrat service photocopieur	426.91 \$	
Éthier avocat	Contrat récupération TPS projets de janvier 2014 à décembre 2015	1 717.10 \$	
Fédération québécoise des Municipalités	Transport dicom	23.26 \$	
Fleuriste Escoumins	Plante prompt rétablissement	58.58 \$	
FM Formulues Municipales	Dossier chemise combiné urbanisme	306.97 \$	
G.L.R.	Lunch formation pompiers - achat batteries – aliments - billet d'autobus retour pièce pompe des puits	239.60 \$	
Gigrafe	Refonte logo en fichier vectoriel service incendie	155.22 \$	
Javel Bois-Francis	Chlore	390.92 \$	
Marlène Simard	Surveillance examen MDO service incendie	99.00 \$	
Ministre des Finances (Bavac)	Remises des contributions pénales	14.00 \$	
Papeterie du Fleuve	Fourniture de bureau	380.43 \$	
Pétroles Paul Larouche	Huile à chauffage	1 164.27 \$	
Produits BCM	Fourniture plomberie	633.88 \$	
Produits Sanitaires Lépine	Produit ménager	271.14 \$	
Quincaillerie Louis-Philippe Lepage	Fourniture isolation mur salle de quilles	1 231.57 \$	
RG Technilab	Entretien annuel calibration portable gaz - entretien cylindre gaz calibration service incendie	399.94 \$	
Société mutuelle de prévention	Gestion de la mutuelle de prévention janvier à juin 2016, gestion de la prévention et gestions des dossiers CSST	717.50 \$	
SPI Sécurité	Extincteur station chlore et pompage	121.83 \$	
Stelem	Produit nettoyeur (détachant à linge)	200.06 \$	
Tourisme Côte-Nord Manicouagan	Publicité photo guide touristique	252.95 \$	
Tremblay Bois Mignault	Frais juridiques dossiers	13 976.82 \$	
Veolia	PH mètre - fluorure	269.62 \$	
Vip Télécom	Contrat service mensuel	173.27 \$	
TOTAL:		32 244.02 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-02			
SPI Sécurité	Inspection extincteurs bâtiments	2 269.55 \$	5747
Pascal Gaudreault	Frais cellulaire (juillet à décembre)	180.00 \$	5753
La Croix bleue cie	Assurance collective	1 829.41 \$	5756
Caron Luc	Domage et intérêt	261.44 \$	5763
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement février	358.00 \$	5769
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque janvier	240.00 \$	5770
Bell Mobilité	Frais cellulaire (juillet à décembre)	173.40 \$	5771
Alain Gauthier	Déplacement formation service incendie	23.40 \$	5772
Pascal Gaudreault	Déplacement réunion Baie-Comeau	166.50 \$	5773
Martin Lavoie	Formation MDO (matière dangereuse opération) 25 au 31 janvier 2016	1 800.00 \$	5798
Francis Bouchard	Déplacement rencontre incendie Forestville	71.10 \$	5799
Fisa	Cotisation syndicale	113.50 \$	5800
Poste Canada	Timbres pour envoi compte de taxes	293.19 \$	5801
Municipalité Tadoussac	Cours matières dangereuses opération	1 669.50 \$	5802
Camping Bon-Désir	Remboursement TVQ	2 876.39 \$	5803
Plomberie Conrad Martel	Réparation chauffe-eau archéo-topo	468.21 \$	5811

Transport Larouche	Contrat déneigement versement 4	17 216.34 \$	5812
Poste Canada	Timbres	318.03 \$	5813
Ministère du Revenu	Sommaire Relevé 1	1 012.13 \$	5815
Receveur général	Sommaire T4	742.03 \$	5816
Francis Bouchard	Déplacement forum économique MRC	47.08 \$	5818
Camping Bon-Désir	Remboursement TPS	1 441.79 \$	5819
Municipalité Tadoussac	Entraide accident au 595km	211.14 \$	5821
Club Lions Escoumins-Bergeronnes	Tournoi de quilles Défi entreprises service incendie	125.00 \$	5822
Joelle Pierre	Déplacement	14.76 \$	5823
Petite caisse	Guichet automatique	5 000.00 \$	5824
Joelle Pierre	Déplacement rencontre médiation culturelle des agents de développements	14.76 \$	5825
Christian Bernard Oyourou	Rémunération entretien pour location locaux polyvalente	60.00 \$	5826
MRC Haute-Côte-Nord	Quote-part matière résiduelle	28 185.00 \$	5827
Chambre de commerce de Manicouagan	Souper Colloque, 9-10 mars maire	224.20 \$	5828
Lynda Tremblay	Déplacement Forestville + achats murales salle de quilles, Régie des alcools	160.50 \$	5829
Johanne Maltais	Frais conciergerie	400.00 \$	5832
Bell Canada	Télécommunication incendie	137.22 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	6.92 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte de crédit essence F-150	112.14 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues 63 jours	199.99 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité caserne 31 jours	909.32 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	4 181.08 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	10 447.09 \$	Accès D
Vidéotron	Télécommunication et internet	295.66 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité station pompage 62 jours	277.82 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station chlore	304.45 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	1 113.48 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	2 407.18 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		88 358.70 \$	
TOTAL:		120 602.72 \$	

DÉPENSES SALLE DE QUILLES

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-02			
Buffa distribution	Produits pour allées de quilles	124.60 \$	
Fleuriste Escoumins	Décoration soirée jour de l'an	110.04 \$	
G.L.R.	Aliments salle de quilles	193.20 \$	
G.L.R.	Aliments souper-bénéfice Lions salle de quilles	301.75 \$	
TOTAL:		729.59 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-02			
Louise Gauthier	Perrier, produit nettoyant	64.34 \$	5814
Ministre des Finances	Permis d'alcool	736.00 \$	5817
S.A.Q	Alcool	635.77 \$	5820
Ministre des Finances	Permis alimentaire	311.00 \$	5830
Brasserie Labatt	Bières	1 038.23 \$	Accès D
Vidéotron	Télécommunication et frais câble	135.86 \$	Accès D
SOUS-TOTAL:		2 921.20 \$	
TOTAL:		3 650.79 \$	

16-03-2086 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir et de la liste des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de février 2016, tels que mentionnés dans le rapport,

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de février 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **3 573.21 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
 CAMPING BON-DÉSIR**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-02			
Gagnon Frère	Matelas pour pods	1 099.99 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Envoi dicom - assurances	1 959.44 \$	
Papeterie du Fleuve	Fourniture de bureau	45.38 \$	
TOTAL:		3 104.81 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-02			
Bell Mobilité	Frais internet	11.50 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.46 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198D fin contrat	12.29 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198F fin contrat	12.29 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198A fin contrat	12.58 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198 accueil fin contrat	16.08 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198D	29.13 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198 accueil	31.19 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198	33.47 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198	38.12 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198D	40.48 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198F	40.48 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198A	40.48 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198C	40.48 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité 198	40.48 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location paiement direct	65.89 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		468.40 \$	
TOTAL:		3 573.21 \$	

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

16-03-2087 Service d'urbanisme – attribution du contrat d'assistance professionnelle et technique en urbanisme pour 2016

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale dans la gestion des divers dossiers relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire nécessite souvent l'avis de professionnels externes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 offres de services spontanées de firmes spécialisées en urbanisme, soit :

NOM DE LA FIRME	SERVICES PROFESSIONNELS	TAUX HORAIRE (taxes en sus)
Lemay + DAA	Urbaniste et chargé de projet	91,50 \$
	Urbaniste stagiaire	71,50 \$
	Technicien – cartographie - secrétariat	De 55, \$ à 120, \$
Groupe BC2	Urbaniste sénior	125, \$ \$
	Urbaniste junior ou intermédiaire	75, \$
	Technicien	55, \$

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt d'octroyer au plus bas soumissionnaire et que la soumission déposée par la firme Lemay est la plus basse;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte la proposition de la firme Lemay + DAA aux taux horaires, selon les services requis, tels qu'indiqués dans l'offre de services d'assistance professionnelle et technique en urbanisme pour 2016.

16-03-2088 Service incendie – attribution du contrat de vérification annuelle de l'autopompe et de deux pompes portatives pour 2016

CONSIDÉRANT QUE le service de vérification annuelle de l'autopompe et des 2 pompes portatives du service incendie est à renouveler;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions conformes sur appel d'offres spontanées, soit :

SOUSSIONNAIRES	COÛT DE SOUMISSION (taxes en sus)
Aréo-feu	894, \$
L'Arsenal	725, \$

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt public d'accorder un contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité accorde le contrat de vérification annuelle de l'autopompe et du camion-citerne pour 2016 à l'entreprise L'Arsenal pour un montant de 725, \$, taxes en sus.

16-03-2089 Service incendie – dépôt et acceptation du rapport d'activités du service incendie des Bergeronnes pour 2015

CONSIDÉRANT QUE dans l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques de la MRC de la Haute-Côte-Nord, un rapport d'activité en matière de sécurité incendie doit être produit ;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie des Bergeronnes a déposé le rapport d'activités annuel 2015 pour approbation du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le rapport annuel d'activité 2015 en matière de sécurité incendie conformément aux actions prévues au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque, tel que déposé par le service incendie des Bergeronnes et que celui-ci soit transmis à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

16-03-2090 Projet de construction du bâtiment devant abriter un CPE – choix d'un entrepreneur pour la construction du bâtiment

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres public pour le choix d'un entrepreneur général pour la construction du bâtiment devant abriter un CPE ;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'architecture BGLA mandatée par la municipalité, après analyse de conformité des trois (3) plus basses soumissions suivantes déposées dans les délais, recommande l'entreprise Construcsim Inc.;

SOUSSIONNAIRES	COÛT DE SOUMISSION (taxes incluses)
Construcsim Inc.	413 680,05 \$
Construction Éclair inc.	420 923,40 \$
Construction Binet inc.	423 108,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS; la conseillère Manon Brassard s'abstenant de prendre part à la décision,

QUE la municipalité accepte la recommandation de firme d'architecture BGLA et adjuge à Construcsim Inc., le contrat de construction du bâtiment devant abriter le CPE pour un montant de 413 680,05 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat avec l'entrepreneur;

QUE les deniers soient appropriés à même le règlement d'emprunt no. 2015-098.

**16-03-2091 Projet d'aménagement d'un sentier le long de la rivière
Grandes-Bergeronnes – demande du certificat
d'autorisation auprès du MDDELCC et désignation d'un
mandataire dans le dossier**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire réaliser un sentier le long de la Rivière Grandes-Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'un tel sentier devra se faire en conformité avec l'art. 22 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement;

CONSIDÉRANT QUE les travaux pourraient nécessiter la demande d'un certificat d'autorisation auprès du MDDELCC;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU UNANIMEMENT DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes autorise la directrice générale, Mme Lynda Tremblay, à titre de mandataire et signataire dans le dossier en vue de l'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du MDDELCC, s'il y a lieu.

**16-03-2092 Problématique du réseau routier municipal relativement
aux intersections de la route 138 – position du conseil sur
les propositions d'aménagement des intersections
déposées par le ministère des Transports, de la Mobilité
durable et de l'Électrification des transports le 1^{er} mars
2016**

CONSIDÉRANT QU'après plusieurs années de négociations ardues dans les années 60 et 70, la municipalité des Bergeronnes et le ministère des Transports en venaient à une entente satisfaisant les deux parties, concernant la relocalisation de la route 138, telle que nous la connaissons aujourd'hui avec ses 4 intersections;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau tracé répondait aux normes de l'époque;

CONSIDÉRANT l'augmentation du trafic routier au cours des 35 dernières années;

CONSIDÉRANT QUE les normes du ministère se sont adaptées et ont évolué au fil de ces mêmes années;

CONSIDÉRANT QUE pour certaines intersections, la distance de visibilité demeure problématique et ne répond plus aux nouvelles normes;

CONSIDÉRANT QUE depuis sa construction, ce nouveau tracé a connu son lot d'accidents de gravité différente;

CONSIDÉRANT QU'en 2002, un coroner demandait des accès sécuritaires pour accéder au village;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué maintes démarches auprès du ministère afin que ce dernier revoie l'aménagement des intersections;

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} septembre 2015, le ministère présentait un nouvel aménagement des intersections qui fut considéré peu crédible et qui fut d'emblée refusé par la municipalité par sa résolution 15-10-1988 ainsi qu'elle faisait état d'une demande pour rencontrer le ministère à nouveau;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette présentation du 1^{er} septembre 2015, la municipalité abrogeait la résolution 11-12-1024, qui demandait au ministère de fermer la rue de la Rivière;

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} mars 2016, le ministère rencontrait de nouveau la municipalité avec une nouvelle proposition;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre aucun aménagement ne fut présenté pour l'intersection ouest ;

CONSIDÉRANT QU'en faisant abstraction de l'intersection ouest puisqu'aucun aménagement ne fut présenté; un automobiliste circulant en direction est, verrait diminuer de 66% sa possibilité d'accéder directement au côté nord du village, puisque 2 des 3 accès dans cette direction seraient fermés et/ou réaménagés et que la seule entrée disponible se retrouverait à l'extrémité est du village;

CONSIDÉRANT QUE selon la nouvelle proposition, la rue du roc et la rue du Boisé ne permettent plus de virage à gauche pour accéder à la 138;

CONSIDÉRANT QUE selon le nouvel aménagement, le passage de la rue du Roc à la rue du Boisé ne sera plus permis légalement, mais que dans les faits, il sera quand même possible de la faire et que, ce faisant, le passage d'une rue à l'autre sera encore plus dangereux qu'actuellement;

CONDISÉRANT QUE pour tous les usagers de la route se retrouvant dans le village, au sud de la route 138, la seule issue possible pour faire route en direction ouest sur la 138 demeure la rue de la Mer :

CONSIDÉRANT QU'à l'extrémité nord de la rue de la mer, un usager de la route se retrouve devant une côte à droite et une côte à gauche;

CONSIDÉRANT QUE le trafic d'autobus scolaire de la polyvalente des Berges, de l'école primaire Dominique Savio ainsi que de l'école Paul-Albert Jean, transiterait en majeure partie par la rue de la Mer;

CONSIDÉRANT QUE présentement, en période hivernale, lors de conditions climatiques difficiles, la seule possibilité d'accéder à la partie nord du village ou encore à la 138 pour un usager de la route situé au sud de la route 138 demeure la rue du Boisé, ceci afin d'éviter les côtes;

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie est situé dans la partie sud du village et de ce fait, que la proposition du ministère devient difficilement défendable à cause des points énumérés précédemment;

CONSIDÉRANT QUE présentement, le service de sécurité incendie répond à tous les appels d'urgence pour le secteur ouest en transitant par la rue de la Rivière;

CONSIDÉRANT QUE les services ambulanciers devraient transiter par la rue de la Mer pour se rendre au Foyer Mgr Gendron;

CONSIDÉRANT les points énumérés précédemment, la municipalité considère qu'elle n'a pas à subir une diminution ou encore une modification des accès qui ferait en sorte de modifier leurs intégrités ou leurs pleines fonctionnalités;

CONSIDÉRANT QUE le ministère prend difficilement en considération la vision municipale concernant les propositions d'aménagements;

En conséquence,

L EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS; le conseiller Charles Lessard s'abstenant de prendre part à la décision,

QUE le conseil rejette l'intégralité de la proposition du ministère présentée le 1^{er} mars 2016;

QUE le conseil se dit satisfait de la proposition de l'accès est;

QUE le conseil attend la nouvelle proposition du ministère concernant l'intersection de la rue Principale ouest, tel que discuté à la rencontre du 1^{er} mars 2016 avant de pouvoir en tirer une conclusion, mais que d'ores et déjà la municipalité demande au ministère de produire une entrée conforme sans aucune restriction, tel que la proposition de l'accès est;

QUE le conseil demande au ministère de déplacer vers l'est l'intersection de la rue du Roc et de la rue du Boisé et d'y produire une entrée conforme sans aucune restriction, tel que la proposition de l'accès est;

QU'en cas d'entente à la satisfaction des deux parties, la municipalité pourrait reconsidérer sa position en ce qui concerne la rue de la Rivière;

QUE le conseil demande au ministère une nouvelle rencontre afin de discuter de ces dernières propositions concernant la rue du Roc et la rue du Boisé ainsi que de l'intersection ouest afin de finaliser les problématiques du réseau routier municipal relativement aux intersections avec la route 138.

16-03-2093 Demande d'achat d'un terrain municipal situé au Lac Gobeil et correspondant au lot 4342967

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée au conseil pour l'acquisition d'un terrain municipal situé au Lac-Gobeil et correspondant au lot 4 342 967 d'une superficie de 259.10m²;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire conserver ce terrain aux fins d'utilité publique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité refuse d'acquiescer à la demande de Mmes Yolaine et Maryse Girard pour l'acquisition du terrain municipal situé au Lac-Gobeil et correspondant au lot 4 342 967.

Correspondance et informations :

- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - accusé réception du Règlement 2015-099 relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux,
- Commission de protection du territoire agricole – avis de refus de la demande de Mme Renelle Hovington pour la construction d'une résidence dans une zone agricole,
- M. Jean-manuel Gagnon – demande d'une rencontre avec le conseil municipal concernant un projet d'aérodrome CTH3,
- Fédération québécoise des municipalités – invitation au congrès 2016 de la FQM qui aura lieu à Québec le 29 septembre 2016,
- MRC de la Haute-Côte-Nord – communiqué concernant le Forum socioéconomique en Haute-Côte-Nord,
- GREMM – bulletin concernant le projet béluga St-Laurent;

Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

16-03-2094 Club de patinage artistique des Escoumins – demande d'appui financier pour la confection d'un bottin du Gala 2016

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse un montant de 50, \$ au Club de patinage artistique des Escoumins pour la confection d'un bottin du Gala 2016.

16-03-2095 Festi-livre Desjardins – demande d'aide financière pour l'organisation de la soirée d'ouverture et des différentes activités

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse un montant de 800, \$ à Festi-livre Desjardins pour le cocktail d'ouverture et les différentes activités tenues durant le festi-livre.

16-03-2096 Festi-livre Desjardins – demande de participation financière pour l'organisation du brunch du dimanche tenu dans le cadre du Festi-livre

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse un montant de 100, \$ pour le brunch-bénéfice du dimanche tenu dans le cadre du Festi-livre.

16-03-2097 Odysée artistique – demande d’aide financière pour l’organisation du Festival de musique classique Haute-Côte-Nord

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité verse une contribution financière de 2 000, \$ à l’organisme Odysée artistique pour l’organisation du Festival de musique classique Haute-Côte-Nord.

16-03-2098 Association internationale des Clubs Lions – demande d’aide pour la location de locaux à la Polyvalente des Berges pour la tenue du congrès des Lions 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité offre la gratuité des locaux pour la tenue du congrès des Lions 2016 du District U-3, organisé par l’Association internationale des Clubs Lions dont M. Luc Brisson est le Gouverneur du District U-3 2015-2016;

QUE la municipalité demande la participation de la Commission scolaire pour les frais d’entretien ou autres chargés à la municipalité lors d’une location.

16-03-2099 Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan – remerciements pour contribution municipale en 2015 et demande de contribution 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité refuse de donner suite à la demande de contribution 2016 de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de Manicouagan.

16-03-2100 Journal Le Forestier - offre d’annonce dans le journal pour souligner le 45^e anniversaire de fondation de la Nord-Côtière

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité refuse de donner suite à l’offre d’annonce du journal Le Forestier pour souligner le 45^e anniversaire de fondation de la Nord-Côtière.

VARIA :

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

16-03-2101 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 20h05.

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.